

MAIRIE de MONT SUR MONNET
19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 15 MARS 2024

Par suite d'une convocation en date du 8 mars 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 15 mars 2024, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 8 mars 2024

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Prêt
- Vote des taxes locales
- Vote du compte administratif & du compte de gestion 2023
- Vote du budget 2024
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ (arrive à 20H15) lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absent :

Absent excusé :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Karine CORNIER, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame Le Maire accueille Mme Virginie Pernot, conseillère aux décideurs locaux au SGC de Poligny.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PRÊT :

Le prêt de relais de 180000€ doit être réglé en totalité en juin. Afin d'échelonner le remboursement, il est proposé de régler 80000€ en juin et d'étaler le reste sur 15 ans. Pour cela, une proposition de la banque pour les 100000€ nous est parvenue.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents, la proposition de la banque à savoir : 100000 € sur 15 ans à 4.29%

VOTE DES TAXES LOCALES

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 0.551 points. Les autres taux restent inchangés :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 36.06%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 28.78%
- Taxe d'habitation (TH) : 5.39%

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF & DU COMPTE DE GESTION 2023 :

Compte administratif :

Madame le Maire sort de la pièce. Madame Nelly GAVAND reprend la présidence de la séance.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés comme suit :

Fonctionnement dépenses : 162 498.57 €

Fonctionnement recettes : 219 756.31 €

Investissements dépenses : 147 004.83 €

Investissements recettes : 184 002.22 €

Compte de gestion :

Le compte de gestion est le reflet du compte administratif. Celui est accepté à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET 2024

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité des membres présents; équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement : 322 853.69€

Investissement : 220 068.00€

RAPPORT DES COMMISSIONS

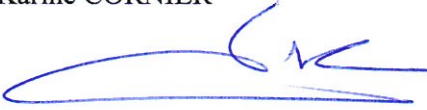
- ❖ Réunion du Syndicat des eaux le 26 mars 2024
- ❖ Réunion du SICTOM le 18 mars 2024
- ❖ Effondrement de la RD40. Les travaux doivent débuter début septembre 2024 pour une durée de 3 mois et un coût de 811000€ TTC

QUESTIONS DIVERSES

- Rue du stade : des arbres secs sont à coupés rue du stade.
- Une visite des communaux est à prévoir.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Séance levée à 00h00

La secrétaire de séance,
Karine CORNIER



Le Maire,
Sandrine BONIN

